

Rentrée scolaire 2025-2026

Maternelle Blaise Pascal

Foire aux questions

- Quand la rentrée scolaire 2025-2026 aura-t-elle lieu ? 2
- Comment va s'organiser la rentrée scolaire 2025-2026 ?2
- Les parents pourront-ils entrer dans l'école le matin de la rentrée scolaire ?2
- Comment s'organiseront les entrées/sorties de l'école les jours suivants ?..... 3
- Est-ce que le Centre de Loisirs Maternelles (CLM) sera ouvert ?..... 4
- Comment se déroulera le temps de cantine pour mon enfant ?..... 5
- Mon enfant aura-t-il des récréations ?..... 5
- Comment se déroulera le temps de sieste pour mon enfant ?..... 5
- Quel est mon rôle de parent ?..... 5
- Que se passe-t-il si mon enfant est malade à l'école ?..... 5
- Comment dois-je habiller mon enfant ?..... 5

Quand la rentrée scolaire 2025-2026 aura-t-elle lieu ?

La rentrée des élèves pour l'année scolaire 2025-2026 se fera le lundi 1er septembre pour les classes de Moyenne et Grande Sections.

Elle se déroulera de manière échelonnée le lundi 1er et le mardi 02 septembre pour les élèves de Petite Section, selon le calendrier défini.

Comment va s'organiser la rentrée scolaire 2025-2026 ?

Elle s'effectuera de manière échelonnée selon la classe et/ou le niveau de classe de votre enfant. Je vous remercie par conséquent de consulter les listes ci-jointes afin d'identifier le nom de l'enseignant, ainsi que le numéro de la classe de votre enfant.

Tous les élèves et leur famille entreront par la porte d'entrée de l'école et seront accueillis dans leur classe par leur enseignant.

8H50	PORTE D'ENTREE	Classe 3 GS Mme Hélène ROUX Classe 4 GS Mme Laurence REIGNER
9H05	PORTE D'ENTREE	Classe 5 MS Mme Laureen GROUGI Classe 6 MS Mme Lynda TAHMI
9H30	PORTE D'ENTREE	<u>SELON CALENDRIER DE RENTREE ECHELONNEE</u> Classe 7 PS Mme Alice BELL Classe 2 PS Mme Christelle BOUNIOL / M. François CALVET

Les parents pourront-ils entrer dans l'école le matin de la rentrée scolaire ?

Oui, tous les parents pourront entrer dans l'école, et accompagner leur enfant dans leur classe auprès de leur enseignant.

Comment s'organiseront les entrées/sorties de l'école les jours suivants ?

Toutes les entrées et sorties s'effectueront par la porte d'entrée de l'école selon les modalités d'organisation définies ci-après. Je vous remercie d'en prendre connaissance et de veiller à les respecter scrupuleusement.

L'ensemble des parents pourront pénétrer dans l'école pour accompagner et récupérer leur enfant à la porte de leur classe ou de la cour de récréation. Par souci de sécurité, et afin de ne pas encombrer les couloirs en cas d'évacuation, les poussettes devront rester dans le préau de l'école le temps de déposer ou récupérer un enfant.

MATIN

HORAIRE	LIEU	CLASSE
Entrée		
8H50	PORTE D'ENTREE (Dans la cour)	Classe 3 GS Mme Hélène ROUX Classe 4 GS Mme Laurence REIGNER Classe 5 MS Mme Laureen GROUGI Classe 6 MS Mme Lynda TAHMI
	PORTE D'ENTREE (Dans les classes)	Classe 7 PS Mme Alice BELL Classe 2 PS Mme Christelle BOUNIOL / M. François CALVET
Sortie		
11H55	PORTE D'ENTREE (Dans le préau)	Classe 3 MS Mme Hélène ROUX (lundi, jeudi, vendredi) Classe 4 MS Mme Laurence REIGNER (mardi, jeudi, vendredi)
	PORTE D'ENTREE (Dans les classes)	Classe 5 MS Mme Laureen GROUGI Classe 6 MS Mme Lynda TAHMI Classe 7 PS Mme Alice BELL Classe 2 PS Mme Christelle BOUNIOL / M. François CALVET

APRES-MIDI

HORAIRE	LIEU	CLASSE
Entrée		
13H20	PORTE D'ENTREE (Dans la cour)	Classe 3 GS Mme Hélène ROUX Classe 4 GS Mme Laurence REIGNER Classe 5 MS Mme Laureen GROUGI Classe 6 MS Mme Lynda TAHMI
	PORTE D'ENTREE (Dans le préau)	Classe 7 PS Mme Alice BELL Classe 2 PS Mme Christelle BOUNIOL / M. François CALVET
Sortie		
16H25	PORTE D'ENTREE (Dans les classes)	Classe 3 GS Mme Hélène ROUX Classe 4 GS Mme Laurence REIGNER Classe 5 MS Mme Laureen GROUGI Classe 6 MS Mme Lynda TAHMI Classe 7 PS Mme Alice BELL Classe 2 PS Mme Christelle BOUNIOL / M. François CALVET

Est-ce que le centre de loisirs sera ouvert ?

-Le centre de loisirs sera ouvert comme habituellement, c'est-à-dire de 7h00 à 8h50 pour l'accueil du matin et de 16h30 à 18h30 pour l'accueil du soir.

-Le centre de loisirs fonctionnera normalement le mercredi.

J'attire votre attention sur le fait que la fréquentation du centre de loisirs maternelle nécessite une inscription spécifique et distincte de celle de l'école. Vous pourrez retirer un dossier d'inscription auprès de l'enseignant de votre enfant, du directeur de l'école ou bien directement auprès du centre de loisirs maternelle.

Comment se déroulera le temps de cantine pour mon enfant ?

- La municipalité livrera des repas chauds.
- Ils seront répartis dans les réfectoires selon leur niveau de classe (11h55 PS et MS dans deux réfectoires distincts, 12h40 GS) .

Quelles sont les modalités d'organisation des récréations ?

Les enfants bénéficieront de récréations qui seront organisées de manière échelonnée.

-Le matin une récréation pour les élèves de Moyenne et Grande Sections et une autre pour les élèves de Petite Section.

-L'après-midi, une seule récréation pour les élèves de Moyenne et Grande Section.

-Chaque groupe pourra utiliser l'ensemble de la cour. Selon le planning préétabli, une classe par récréation pourra utiliser les engins roulants (trotinettes 3 et 2 roues ; tricycles ; draisienne).

Comment se déroulera le temps de sieste pour mon enfant ?

Pour tous les élèves de Petite Section, le temps de sieste se déroulera comme habituellement. Chaque élève disposera d'un lit qui lui sera attribué pour l'année, de même qu'une panière pour ranger ses vêtements lors du temps de sieste.

Quel est mon rôle de parent ?

Les parents soutiendront le travail des enseignants :

- en respectant scrupuleusement les horaires d'arrivée et de sortie de votre enfant.
- en évitant tout attroupement aux entrées et sorties de l'école.
- en ne mettant pas votre enfant à l'école :
 - si lui ou un membre du foyer a été testé positivement au SARS-COV2.
 - S'il est fiévreux.
- En prévenant l'école par mail ou par téléphone de l'absence de mon enfant

Que se passe-t-il si mon enfant est malade à l'école ?

Si votre enfant est malade à l'école, vous serez immédiatement prévenus, et il faudra venir le chercher afin de consulter votre médecin traitant.

Comment dois-je habiller mon enfant ?

Les parents veilleront à habiller leur(s) enfant(s) avec une tenue simple (jogging ou legging) et avec laquelle il est autonome. Lors des activités d'apprentissages, votre enfant est susceptible de tâcher ses vêtements. Veillez à lui mettre des chaussures à scratch.

Enfin, veuillez écrire le prénom de votre enfant sur l'ensemble de ses vêtements et accessoires.